



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE JEUDI 10 MARS 2022, À 19 H 30
PAR VISIOCONFÉRENCE**

ADOPTÉ LE 7 AVRIL 2022

PRÉSENCES :

Écoles

ARC-EN-CIEL
ARTHUR-VAILLANCOURT
AU CŒUR-DU-BOISE
CHANTE-BOIS
CLAIR-MATIN
CŒUR-A-CŒUR, L'ALTERNATIVE
CCSEHDAA
DE L'AQUARELLE
DE L'ESPACE-COULEURS
DE L'HARMONIE-JEUNESSE
DE LA CLE-DES-CHAMPS
DE LA RENAISSANCE
DE LA SEIGNEURIE
DES BLES-DORES
DES ERABLES
DES GRANDS-VENTS
DES JARDINS-DES-PATRIOTES
DES LUCIOLES
DES MESANGES
DES MOISSONS
DES PERSEIDES
DES PINS
DU DOMAINE-VERT-NORD
DU GRAND-POMMIER
DU MAI
DU RUISSELET
EMMANUEL-CHENARD
GASTON- PILON
GIROUARD
HORIZON-DU-LAC
HORIZON-SOLEIL
JEUNES DU MONDE
LE SENTIER
LE TANDEM
MARIE-SOLEIL TOUGAS
NOTRE-DAME
PLATEAU-ST-LOUIS
POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES
POLYVALENTE SAINTE-THERESE
PRES FLEURIS
ROSE-DES-VENTS
SAINT-GABRIEL
SAINTE-SCHOLASTIQUE

Représentant.E.s

Paula Soto-Rosales
Pascale Mignot
Abderrezzak Meziane
Gautier Njokou
Dominyk Grenier
Mélanie Villemaire
Cynthia Gagné
Caroline Lachapelle
Josée Dumoulin
Latifa Nissia Haicheur (*Départ : 21 h 45*)
Marie-Claude Castonguay
Stéphanie Lebrun
Marie-Michèle Larocque Di-Tommaso (*Départ : 21 h 26*)
Edna Myrthil
Johanne Pelletier
Mélanie Poitras, subs.
Luc Bédard
Rachel Demers-Perreault (*Départ : 21 h 25*)
Michel Genois
Chantale Brassard
Karyne St-Amand
Annie Labelle
Pascal Beauchamp, subs.
Annie Breton (*Arrivée : 20 h 25*)
Marie-Michelle Crevier
Reno Ouellet
Jacynthe Goulet-Latour
Philippe Lavigne
Nadine Rochon
Élysa Auger
Caroline Chiasson-Jalbert
Lessead Jaziri
Julie Lachance
Maxime Larose, subs.
Marie-Claude Chaumont
Christian Slachetka
Mélanie Vaillancourt
Michel Levert (*Arrivée : 19 h 50*)
Francis Le Quellec
Bianca Deschatelets
Marie-Ève Olaïzola
Isabelle Deschênes
Pamela Bigras

SAUVE
SECONDAIRE DES PATRIOTES
SECONDAIRE D'OKA
SECONDAIRE DU HARFANG
SECONDAIRE HENRI-DUNANT
SECONDAIRE HUBERT-MAISONNEUVE
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU
SECONDAIRE LIBERTE-JEUNESSE
SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE
SECONDAIRE RIVE-NORD
TERRE DES JEUNES
TERRE-SOLEIL
VAL-DES-ORMES

Marie-Noël Boivin-Durand (*Départ : 21 h 15*)
Marc Michaud, subs.
Gitane Morin
Sophie Fontaine
Marie-Hélène Shareck
Lessead Jaziri
Mélanie Ducharme
Mélanie Villemaire, subs.
Jérémy Chiron-Escallier
Antonio Ciarciaglino
Joey Champagne
Marianne Lefebvre
Antoine Vaillancourt

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES À CETTE RÉUNION:

ALPHA	Pascale Poirier / Ève-Marie Le Fort (<i>abs. annoncées</i>)
CURE-PAQUIN	Cynthia Watier / Rox Ann Quirion
DE FONTAINEBLEAU	Pamela Dann / Véronique Genest
DE L'AMITIE	Mélanie Charlebois-Morin
DE LA CLAIRIERE	Mathieu Gagnon / Tania Younes
DES GRANDS-CHEMINS	Emmanuelle Caron / Josiane Beaulieu
DES RAMILLES	Jacinthe Laurier-Thibault (<i>abs. annoncée</i>) / Gabriel Gagnon
DU BOIS-JOLI	Jonathan Barrette
DU TRAIT-D'UNION	Caroline Brault (<i>abs. annoncée</i>)
GABRIELLE-ROY	Mélanie Léonard
LE CARREFOUR	Simon-Benoît Kinch
LE RUCHER	Annie Ouellette
LE TOURNESOL	Geneviève Grenier / Emmanuel Cordisco-Moreau
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION	Stefanie Courteau / Stéphanie Normand
SAINT-PIERRE	Cédric Laurin / Ariane Pepin
VILLAGE-DE-JEUNES	Isabelle Rivet

ÉCOLES SANS REPRÉSENTATION EN 2021-2022 :

DE L'ENVOLEE	DES SEMAILLES
--------------	---------------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 19 h 33 sous la présidence de M. Antonio Ciarciaglino. Cinquante-quatre membres-votants sont présents. Deux membres-votants s'ajouteront en cours de séance. Tous les participants doivent inscrire leur présence dans le formulaire en ligne dont le lien apparaît dans « la conversation ».

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-220310-1963 Il est proposé par M^{me} Bianca Deschatelets et appuyé par M^{me} Stéphanie Lebrun, d'adopter l'ordre du jour déposé avec un ajout en pt 8, décalant les autres points, permettant à la présidence d'intervertir l'ordre des sujets s'il y a lieu et laissant le « varia » ouvert:

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 février 2022
5. Entretien avec la Direction générale du CSSMI : Règlementation sur la désignation des membres au conseil d'administration du centre de services scolaire
6. Mot de la présidence du CP
7. Recommandation du comité de travail sur la collecte d'information sur les OOPC 2023-2024
8. Reconnaissance engagement parental
9. Présentation sur le sondage obligatoire des élèves
10. Retour sur l'évaluation de l'assemblée du 10 février 2022
 - 10.1 Plan d'action 2021-2022
11. Rapports :
 - 11.1 Les bons coups de nos écoles
 - 11.2 Parents au CA du CSSMI
 - 11.3 CCSEHDAA
 - 11.4 Trésorerie
 - 11.5 FCPQ : inscription au colloque du 28 mai 2022 à Victoriaville
 - 11.6 RCP-3L
 - 11.7 Persévérons ensemble
 - 11.8 Comité Gala Reconnaissance
 - 11.9 Retour sur la pige des projets particuliers au primaire
 - 11.10 Correspondance reçue
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 10 FÉVRIER 2022

CP-220310-1964 Il est proposé par M. Jérémie Chiron-Escallier et appuyé par M. Abderrezzak Meziane, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 février 2022 avec la modification suivante :

- Pt 3, no. 7, lire : OOPC 2023-2024
- Pt 7 et 7.1, lire : OOPC 2023-2024
- Pt 9.7, lire : 29 janvier 2022

Adopté à l'unanimité

5. ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSSMI : RÈGLEMENTATION SUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES AU CA DU CSS

Avec M^{me} Nathalie Joannette, directrice générale du CSSMI, et M^e Josiane Landry, coordonnatrice au service du secrétariat général et des communications.

Avec appui d'une présentation PowerPoint, M^e Josiane Landry explique le processus de règlementation sur la désignation des membres au conseil d'administration (CA) du CSS afin d'aider le comité de parents à participer à la suite de la procédure :

- Objectifs
- Découpage territorial en 5 districts, auquel avait participé le comité de parents en consultation en 2018
- Désignation des parents au CA, dont les conditions d'éligibilité
- Autres désignations des membres du CA

- Historique
- Fonctions de la Direction générale

Arrivée de Michel Levert à 19 h 50 (55 votants)

Départ de M^{mes} Joannette et Landry à 20 h 10

5.1 CRÉATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL

Créer un sous-comité pour collaborer au dossier avec le secrétariat général, afin de s'assurer du bon fonctionnement et du respect de l'échéancier de réalisation de la désignation des membres parents au CA du CSSMI.

CP-220310-1965 Il est proposé par M. Lessead Jaziri et appuyé par M. Jérémie Chiron-Escallier,

DE mandater le comité exécutif du comité de parents pour s'assurer du bon fonctionnement et du respect de l'échéancier de réalisation de la désignation des membres parents au CA du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

CP-220310-1966 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Joey Champagne,

DE nommer M. Antonio Ciarciaglino membre du CP responsable du processus de désignation des parents au CA du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

CP-220310-1967 Il est proposé par M^{me} Stéphanie Lebrun et appuyé par M. Michel Levert,

DE nommer M. Lessead Jaziri membre du CP substitut responsable du processus de désignation des parents au CA du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

CP-220310-1968 Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Michel Levert,

QUE d'autres membres du comité de parents puissent se joindre au comité exécutif pour participer au fonctionnement de réalisation de la désignation des membres parents au CA du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

Arrivée d'Annie Breton à 20 h 25 (56 votants)

6. MOT DE LA PRÉSIDENCE DU CP

- Retour sur la lettre des demandes du CP au ministre de l'Éducation concernant les mesures prises en milieu scolaire durant la pandémie : nous ne recevons pas de réponse officielle du ministre, mais on nous assure qu'il prend en considération, pour ses décisions futures, les demandes qui lui sont soumises.
- Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle déléguée du CCSEHDAA au CP. Il s'agit de M^{me} Cynthia Gagné, qui est aussi responsable du comité de la semaine de la différence 2021-2022 organisée par le CCSEHDAA.

7. RECOMMANDATION DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LES OOPC 2023-2024

Le comité de travail, formé lors du CP du 10 février, s'est réuni le 7 mars dernier et vous transmet la recommandation envoyée à tous par courriel le 9 mars.

CP-220310-1969 Il est proposé par M^{me} Julie Lachance et appuyé par M^{me} Jacinthe Goulet-Latour,

QUE le comité de parents du CSSMI entérine les recommandations du comité spécial dans le cadre de la collecte d'informations sur les Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des budgets du CSSMI (OOPC) 2023-2024 tels que déposées et les transmette à la direction du service des ressources financières du CSSMI dans le délai prescrit.

Adopté à l'unanimité

8. RECONNAISSANCE ENGAGEMENT PARENTAL

CP-220310-1970

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

ATTENDU QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale;

ATTENDU QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents;

ATTENDU QUE M. Christian Slachetka par son engagement dans les instances suivantes

- Conseil d'administration du CSSMI depuis 2021
- Présidence du CCSEHDAA depuis 2014
- Membre du CCSEHDAA depuis 2013
- Représentant au comité de parents du CSSMI depuis 2016
- Vice-présidence du comité de parents depuis 2017
- Forum des PEHDAA du Québec depuis 2018
- Conseil général de la FCPQ depuis 2018
- Délégué au regroupement des comités de parents de Laval-Laurentides-Lanaudière depuis 2016
- Membre de conseils d'établissements depuis 2011
- Présents dans tous les sous-comités de travail du comité de parents

démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix;

Il est proposé par M^{me} Bianca Deschatelets et appuyé par M^{me} Julie Lachance

QUE le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Iles propose que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à M. Christian Slachetka pour l'année 2022.

Adopté à l'unanimité

PAUSE de 21 h 5 à 21 h 10

9. PRÉSENTATION SUR LE SONDAGE OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES

M. Christian Slachetka présente, appuyé d'un document PowerPoint, la nouvelle disposition de la Loi sur l'instruction publique sur la consultation obligatoire des élèves, dont la [Fiche thématique 19 | Consultation des élèves \(quebec.ca\)](#) de la formation du Ministère de l'Éducation obligatoire pour tous les membres des CÉ.

Départ de Marie-Noël Boivin-Durand à 21 h 15 (55 votants)

Un court sondage est ensuite soumis séance tenante aux membres du CP :

- Avez-vous vu cette fiche thématique 19 en CÉ cette année?
- Avez-vous consulté les élèves cette année? Si oui, sur quels sujets?
- Quels sujets vous inspirent pour une future consultation d'élèves?

Les résultats du sondage seront présentés lors de la prochaine assemblée du CP.

Départ de Rachel Demers-Perreault à 21 h 25 (54 votants)

10. RETOUR SUR L'ÉVALUATION DE L'ASSEMBLÉE DU 10 FÉVRIER 2022

Merci pour les commentaires reçus :

- Quelle évaluation faites-vous du fonctionnement de la rencontre : respect des participants, déroulement, animation... : 4,65 / 5
- Quelle évaluation faites-vous du contenu de la rencontre: sujets à l'ordre du jour intéressants, variés, pertinents... : 4,04 / 5
- Quelle évaluation faites-vous du droit de parole durant la rencontre: respecté, brimé, trop d'interventions... : 4,83 / 5
- Quelle évaluation faites-vous des présentations offertes lors de la rencontre ? : 4,39/ 5
- Quelle est votre satisfaction globale de la rencontre ? : 4,43/ 5

Départ de Marie-Michèle Larocque Di Tommaso à 21 h 26 (53 votants)

10.1 PLAN D'ACTION 2021-2022

On rappelle que les deux sujets de formation demandés seront présentés :

- EHDAA : le jeudi 31 mars 2022, dans le cadre d'une soirée spéciale
- Les projets particuliers : le 7 avril prochain, dans le cadre de la réunion régulière

Le CP a offert la conférence de Stéphanie Dionne ce mardi 8 mars : *Pour en revenir avec le numérique*, à tous les parents du CSSMI.

11. RAPPORTS

11.1 LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

★ Pour du Mai, par Marie-Michelle Crevier :

Cette année, l'école du Mai a eu le bonheur d'accueillir la Fondation LDT (Laurent Duvernay-Tardif) avec son programme « La 6e période ». La fondation a pour mission de favoriser l'épanouissement des jeunes du 3^e cycle du primaire par le biais de programmes et d'événements clés en main qui encouragent l'équilibre entre le sport, les arts et les études.

Le programme «La 6e période» s'implantait cette année dans une quinzaine d'écoles primaires à travers le Québec. Une équipe spécialisée de la Fondation LDT a accompagné une cinquantaine de jeunes de l'école du Mai en leur proposant une série d'activités sportives et artistiques stimulantes, originales et amusantes sur une période de douze semaines, et ce gratuitement (car c'est un projet pilote). Ces activités avaient lieu après les heures de classe pendant une heure. Les élèves ont pu s'épanouir et se dépasser à travers des activités sportives de football, de tchoukball, de cardio-jam, de danse, de yoga et de parcours d'habiletés. Ils ont également pu se familiariser avec l'art contemporain. Les élèves et les enseignants impliqués ont réellement apprécié ce projet qui sera reconduit l'an prochain à l'école du Mai.

★ Pour l'école secondaire Rive-Nord, par Antonio Ciarciaolino :

ICI ON CHANGE LES RÈGLES! L'école secondaire Rive-Nord est un des premiers établissements scolaires québécois à offrir gratuitement les produits menstruels. Le projet fut à la base une promesse électorale pour l'élection à la présidence du Conseil d'élèves. Ayant le désir de vouloir accomplir tous les projets de leur plateforme électorale, le duo William et Maxim s'est automatiquement mis au travail dès l'élection. « Ici, on change les règles » leur a d'ailleurs inspiré l'écriture d'un projet de loi pour leur inscription au Parlement des jeunes, une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale, à laquelle William et Maxim participeront en avril prochain. William occupera le poste de chef de l'opposition officielle et Maxim, celui de députée de Marquette. La participation financière du projet est assurée par M^{me} Louise Chabot, députée fédérale et M. Mario Laframboise, député provincial, de même que l'école elle-même. Le montant estimé pour assurer le bon déroulement du projet d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022 est de 4 800 \$.

11.2 RAPPORT DES PARENTS AU CA DU CSSMI

M. Gautier Njokou, président du CA, a envoyé son rapport de la rencontre du CA du 22 février dernier, qui fut transmis à tous les membres du CP. La prochaine réunion du CA aura lieu le 12 avril 2022.

11.3 CCSEHDAA

M^{me} Cynthia Gagné, déléguée du CCSEHDAA, nous informe que :

- La semaine de la différence aura lieu du 21 au 25 mars : *TAG ta différence !* Les affiches, panneaux, crayons feutres et documentation ont été livrés aux écoles en début de la présente semaine.
- Des photos et publications seront déposées à la page FB du CSSMI en promotion et au cours de la semaine désignée, de même qu'un bandeau sur le site internet du CSS.
- On demande aux écoles de prendre en photo le résultat de leur panneau « TAG » et de le faire parvenir par courriel au bureau du comité de parents.
- La prochaine rencontre du CCSEHDAA aura lieu le 11 avril prochain.

Départ de Latifa Nissia Haicheur à 21 h 45 (52 votants)

11.4 TRÉSORERIE

M. Jérémie Chiron-Escalier, trésorier, nous informe que peu de dépenses ont été faites, considérant qu'il n'y a pas eu de rencontre du CP en présentiel.

11.5 FCPQ

M. Christian Slachetka rappelle :

- La tenue du Colloque national qui aura lieu le 28 mai 2022 en mode hybride à l'Hôtel Le Victorin de Victoriaville, sous la thématique « Le rôle des parents en éducation ». Le comité de parents peut assumer les frais d'inscription de 10 de ses membres, en respectant les critères d'éligibilité inscrits dans la Régie interne du CP à l'annexe 3, article 4.5 :
 - 1° Dans le cas du congrès ou colloque annuel de la FCPQ, les délégués à l'assemblée générale ont priorité dans la mesure où ils ont participé à plus de la moitié des rencontres de la FCPQ (AGA/CG combinés) au moment de l'inscription au congrès ou au colloque;
 - 2° L'assiduité des membres aux réunions (d'après les listes confondues des présences de l'exécutif et du comité de parents);
 - 3° Le représentant au CP a priorité dans la mesure où il a participé à un minimum de 5 réunions;
 - 4° Un parent par école peut être accepté s'il reste des places disponibles suite à application des trois critères précédents;
 - 5° Si l'assiduité des membres est moins de 5 réunions, le comité exécutif se garde un droit de réserve.
- Les parents intéressés ont jusqu'au **18 mars** pour manifester leur intention de participer au colloque, par courriel au comité de parents.
- Le 22 mars, à la FCPQ en direct, seront présentés les projets de règlements sur les services de garde scolaire et les services de surveillance du midi.
- Le prochain Conseil général aura lieu le 9 avril, au Manoir du Lac Delage.

11.6 RCP-3L

M. Christian Slachetka rapporte que le 18 mars prochain se tiendra la 2^e rencontre des parents des CCSEHDAA de cette année 2021-2022. En suivi de la rencontre du 10 décembre, les participants devront chercher des solutions et émettre des recommandations aux problèmes qui avaient été soulevés.

11.7 PERSÉVÉRON ENSEMBLE

M. Antonio Ciarciaglino nous informe que :

« Toucher le sommet » 8^e édition voit enfin le jour pour 2022 ! Ce programme permet à des jeunes âgés de 12 à 29 ans à risque de décrocher, vivant de l'exclusion sociale ou des difficultés d'apprentissage, de vivre une expérience de persévérance, encadrée et encouragée par des adultes de tous horizons. Des partenaires de la communauté s'unissent dans l'organisation comme dans la réalisation du projet afin de permettre à ces jeunes d'atteindre le sommet d'une montagne grâce à une démarche d'engagement et de préparation échelonnée sur 10 semaines. Près de 300 personnes s'y impliquent et plus de 150 jeunes s'y inscrivent et atteignent le sommet chaque année!

Le lancement est prévu pour le mardi 29 mars 2022 de 17h à 20h.

11.8 COMITÉ GALA RECONNAISSANCE

M. Luc Bédard, porte-parole du comité Gala au CP, nous rappelle que :

- Le retour des formulaires de désignation des lauréats est attendu au plus tard pour le 18 mars prochain. Nombre de candidatures reçues au 10 mars : 16 lauréats.
- Prochaine rencontre du comité organisateur : le 17 mars, par TEAMS.

11.9 RETOUR SUR LA PIGE DES PROJETS PARTICULIERS AU PRIMAIRE

M^{me} Mélanie Villemaire nous informe que le déroulement de la pige s'est fait rondement, sans aucun bogue informatique. En suivi d'une question, elle nous informe aussi que :
Pour les demandes d'admission au préscolaire (n'ayant pas pris en note les autres niveaux), les nombres suivants incluent la fratrie même lorsqu'elle est automatiquement admise, comme pour l'alternative :

- Val des Ormes : 165 demandes
Terre des Jeunes : 141 demandes
Cœur à cœur, Le sentier, des Ramilles (écoles alternatives) : entre 45 et 64 demandes chacune
- Elle n'a toutefois aucune information pour les écoles à vocation musicale

11.10 CORRESPONDANCE REÇUE

La liste de la correspondance reçue entre le 10 février et le 10 mars 2022 a été envoyée à tous.

12. VARIA

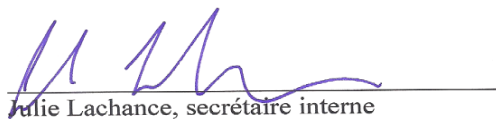
Aucun ajout.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-220310-1971 À 21 h 59, il est proposé par M^{me} Josée Dumoulin et appuyé par M. Jérémie Chiron-Escalier de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


Antonio Ciarciaglino, président


Julie Lachance, secrétaire interne

Jusqu'à 22 h 55, discussion libre sur diverses questions, permettant d'obtenir des réponses, des solutions ou de l'aide, de la part des membres expérimentés du comité de parents.